

LE NOM DE GUINGAMP

L'étude des étymologies parfois proposées pour le nom de notre ville pourrait fournir un sujet d'article aussi long que savoureux ; néanmoins, au risque d'écarter toute interprétation par trop poétique, je pense qu'il faut se ranger à l'avis des rares spécialistes en toponymie bretonne, qui traduisent le breton « Gwenn-gamp » (écriture moderne : Gwengamp) par "camp béni", quitte à nuancer la traduction du mot breton « camp ». - Ce mot, en effet, est connu en vieux-breton, mais Léon Fleuriot (Dictionnaire du Vieux Breton. Ed. Prepcorp Limited, Toronto, 1985) le traduit par « combat » (en gallois moyen, camp = « haut fait » -). Cela pourrait donner : Gwenn-gamp = combat béni, combat favorable. Dans ce cas, à l'origine de la ville, il y aurait eu une bataille célèbre, dont les habitants de la région seraient sortis vainqueurs. Hypothèse à ne pas écarter, mais à laquelle je préfère « camp béni », expression dont le caractère descriptif s'accorde mieux avec les habitudes de la toponymie bretonne.

Précisons le sens de gwenn, plus fréquent en vieux breton sous la forme guin(n). Selon L. Fleuriot (op. cit.) « guïnn » signifie « blanc, lumineux », et, au sens abstrait, (...) « heureux, béni ».

Il s'avère, en tout cas, que « camp » (avec mutation J « gamp ») se réfère à une activité militaire (un combat, ou un camp assez important, situé près du Trieux, en un lieu stratégique), activité sur laquelle on a voulu attirer une influence bénéfique, une « bénédiction », signifiée par « gwenn ».

En tout cas, la « motte du Comte », premier nom attesté de l'endroit, désigne bien un château de terre, une de ces fortifications communes à cette époque du Moyen-Age qui vit naître Guingamp.

Et, pour lutter contre un éventuel retour des terribles Normands païens, (donc « diaboliques »), une « bénédiction » céleste pouvait venir utilement en renfort des troupes.

Jef PHILIPPE

LE CHATEAU FEODAL DE PIERRE II ET FRANÇOISE D'AMBOISE

Dominant la vallée du Trieux de leur masse importante, les tours écrêtées et les courtines démantelées sur l'ordre du cardinal de Richelieu en 1626 sont les derniers vestiges de la forteresse élevée par Pierre II, duc de Bretagne, (1450-1457), en remplacement de l'antique château-fort des Penthièvre, détruit par le duc Jean V de Bretagne (1309-1442) en 1420, après l'odieux attentat de Champtoceaux commis sur sa personne par Marguerite de Clisson, fille du Connétable de France Olivier de Clisson.

Cette forteresse qui a précédé celle élevée par Pierre de Bretagne est connue sous le nom du Château de la Motte du Comte. Charles de Blois (1320-1364), mort à la bataille d'Auray, y séjourna lors de la Guerre de Succession de Bretagne. Il y abrita également Du Guesclin en 1363 venu au secours des Guingampais, qui dormit dans la chambre dite des « barons ».

LE CHATEAU DE PIERRE II

La terre de Guingamp, confisquée sur ordre des Penthièvre, devenue propriété du duc Jean V, fut donnée en apanage le 2 mars 1423 à son fils puîné, Pierre de Bretagne, futur duc Pierre II. Un acte daté de 1439 assura cette donation. Il fut ratifié le 1er février 1441, l'apanage s'élevant à un revenu de huit mille livres de rente par an.

Devenu ainsi comte de Guingamp, Pierre de Bretagne confia aux soins de Jean de Beuves, architecte ducal, les plans et l'édification d'un splendide château-forteresse. Les travaux durèrent de 1438 à 1442, date de l'inauguration du château et du mariage de Pierre avec Françoise d'Amboise

C'était un vaste quadrilatère régulier, édifié dans l'alignement de l'enceinte de la ville. Il était construit en grand appareil de granit de couleur ocre, avec à chacun de ses angles quatre grosses tours rondes de défense du milieu du XV^e siècle, avec toits en poivrière et un couronnement de mâchicoulis de style breton (c'est à dire en pyramide renversée, modèle très usité en Bretagne).

Ces tours devaient être assez basses afin de résister à l'artillerie. Un bon exemple en est le château des Rohan à Pontivy. Cette forteresse est une des premières en Bretagne à avoir été conçue pour résister aux boulets de fer qui commençaient à apparaître vers le milieu du Moyen-Age préfigurant les fortifications bastionnées.

Un pont-levis jeté sur les douves certainement sèches reliait le château à l'église Notre-Dame de Bon-Secours, chapelle du château, mais il est fort probable que Pierre II et Françoise d'Amboise, tous deux très pieux, possédaient certainement leur oratoire propre à l'intérieur de l'enceinte de leur château.

Les corps de logis étaient de style gothique flamboyant comme en témoignèrent des débris de meneaux des fenêtres découverts lors du percement des fondations de la maison des Soeurs de la Sagesse, construite sur son emplacement. Nous pouvons imaginer les corps de logis dans le type de la façade intérieure du château de Josselin. Une poterne pour le ravitaillement extérieur donnait sur l'actuelle place du Vally.

Albert le Grand décrit très bien la forteresse dans ces termes « Les Solemnitez des nopces achevées, le Prince Pierre amena son épouse en sa ville de Guingamp en Basse-Bretagne, au diocèse de Tréguier, laquelle ville confisquée sur ceux de Penthièvre, luy avoir été donnée par le Duc son père et le fit murer et cerosdre avec des tours et portaux, comme elle se voit à présent et pour son logement y basdit un petit château flanqué de quatre belles tours, épaulées d'un fort ravelin pentagone défendant une des portes nommée de Rennes. »

Ce ne fut que le 10 décembre 1443 que Pierre comte de Guingamp obtint l'autorisation de son frère François 1er, duc de Bretagne, d'élever de nouveaux remparts pour remplacer ceux démantelés en 1420 par leur père Jean V.

L'histoire du château de Pierre II est indissociable des heures de gloire et de vicissitude du passé de la ville de Guingamp. Il semble qu'il ne fut jamais investi lors des différents sièges de la cité, mais dut se rendre pour épargner aux Guingampais les désolations d'une ville prise à cette époque (sacs, pillages, incendies...)

LES PROPRIETAIRES DU CHATEAU

Leur château terminé, Pierre II et son épouse Françoise d'Amboise habitèrent leur demeure de 1442 à 1450, époque à laquelle le comte de Guingamp fut élevé, à la mort de son frère François 1er, à la dignité ducal. A cette période, une véritable petite cour se tenait au château de Guingamp. Peut-être y firent-ils encore de fréquents séjours de 1450 au 22 septembre 1457, année du décès de Pierre II.

Sa femme, Françoise d'Amboise, le reçut en douaire jusqu'à sa mort en 1485, survenue au couvent des Couëts près de Nantes. Par ce décès, le château entra dans la famille ducal. François II et sa fille Anne de Bretagne possèdent la chatellerie jusqu'à la réunion du duché au royaume de France en 1532, sous François 1er, roi de France.



LE 9 MARS 1555

Le roi de France, Henri II, reconnut Jean IV de Brosse, comte de Penthievre et mari d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, légitime seigneur de la terre de Guingamp jusqu'à sa mort à Lamballe, le 31 janvier 1565.

LE 31 JANVIER 1565

Son neveu et héritier Sébastien de Luxembourg hérita du château et de la terre de Guingamp. Il épousa Marie de Beaucaire, dame de Martigues. Charles IX, roi de France, éleva le comté de Guingamp en duché-pairie le 7 septembre 1569. Sébastien de Luxembourg trouva une fin glorieuse au siège de Saint-Jean d'Angély. Le 20 octobre 1569, sa femme reçut le château comme douaire.

LE 12 JUILLET 1575

Marie de Luxembourg, leur fille, ayant épousé Philippe de Lorraine, duc de Mercoeur, en 1575, le château entra dans la famille de Lorraine. Le duc ayant pris fait et cause pour les Ligueurs, lors des guerres de la Ligue, et voulant refaire le duché de Bretagne à son profit, la forteresse faillit être démolie une première fois, car lors de sa soumission au roi de France Henri IV, une des clauses du traité de paix signé le 25 mars 1598 stipulait que le château devait être rasé.

Mais, grâce à l'intervention de sa belle-mère, la duchesse de Martigues, le château fut épargné. Le duc de Mercoeur destitué de sa charge de gouverneur de Bretagne mourut quelques années plus tard à Nuremberg le 19 février 1602. Son épouse, Madame de Martigues, décéda elle en 1613. Marie de Luxembourg, quant à elle, s'éteignit le 6 septembre 1623 à Anet.

Françoise de Lorraine, fille de Mercoeur, ayant épousé César de Vendôme, fils illégitime d'Henri IV roi de France et de la belle Gabrielle d'Estrées, celui-ci voulut comme son beau-père le duc de Mercoeur, s'approprier le duché pour le malheur du château et de Guingamp : il eut l'imprudence de comploter contre son demi-frère Louis XIII, roi de France, puis de se compromettre dans la conspiration du comte de Chalais ourdie contre le cardinal de Richelieu.

Le cardinal ordonna à Monsieur de Rochegude, exempt des gardes du roi, le démantèlement des remparts et la destruction du château le 31 juillet 1626.

Une délégation conduite par Maître Jean Coupé, sire de la Vallée, maire de la ville, se rendit à Rennes supplier le maréchal de Themines, nouveau gouverneur de Bretagne. Elle obtint l'arrêt des démolitions des fortifications de la ville. Celles-ci cessèrent, mais le château de Pierre II eut à supporter la politique ombrageuse de Richelieu et fut rasé au niveau des remparts de la ville, les tours comblées, les corps de logis rasés et comblés, ainsi que les douves qui entouraient la forteresse. Le duc de Vendôme se retira à Paris. Il y mourut le 22 octobre 1665. Sa femme, Françoise de Mercoeur, rendit l'âme le 8 septembre 1669. Leur fils Louis de Vendôme reçut le Penthièvre en héritage. Il fut l'époux de Laure Mancini, nièce de Mazarin. Leur fils aîné, Louis-Joseph (1654-1712) reçut le château de Penthièvre, puis le revendit à Madame de Conti, fille du roi Louis XIV et de sa maîtresse, Louise de la Vallière. Il mourut en 1712.

En 1696, Louis-Alexandre, comte de Toulouse (1678-1737), fils de Louis XIV et de Madame de Montespan, autre favorite du Roi-Soleil, racheta de domaine à Madame de Conti. Leur fils Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né en 1725, mort le 4 mars 1793, hérita du duché et du château. Son fils et héritier, le trop libertin Louis-Alexandre époux de l'infortunée amie de la reine de France Marie-Antoinette, Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe par son mariage, reçut le Penthièvre mais mourut très jeune, sans postérité, victime de ses débauches. La fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon, la soeur du prince de Lamballe, épousa en 1769 le duc de Chartres, futur Philippe-Egalité, qui vota la mort de Louis XVI et périt lui-même sur l'échafaud. Il était le père du futur Roi des Français, Louis-Philippe 1er. Le dernier des ducs de Penthièvre fut Pierre-Philippe, fils du prince de Joinville, lui-même enfant de Louis-Philippe.

GRANDEURS ET MALHEURS DU CHATEAU DE GUINGAMP

Lors de leurs séjours à Guingamp, Pierre de Bretagne et son épouse Françoise d'Amboise avaient réuni une petite cour qui se tenait au château où accourait la noblesse des environs. La vie faite de plaisirs et de chasses continua jusqu'à nous, dit Albert le Grand. Une pénible scène se déroula en 1446 dans la haute salle du château.

Alors que Françoise d'Amboise au milieu de ses dames de compagnie jouait du luth, Pierre, miné depuis longtemps par la jalousie due aux allusions de ses familiers entra dans une terrible colère. Il emmena sa femme dans sa chambre, la dépouilla de ses vêtements et la fouetta jusqu'au sang. Françoise tomba gravement malade, mais Pierre regrettant son humeur et son geste, demanda pardon à sa femme et s'amenda. Plus tard, Pierre devenue duc fut l'un de nos meilleurs administrateurs du duché. Hélas, son règne ne dura que sept ans. Françoise d'Amboise reçut le château en douaire. Mais, il lui fut confisqué, un moment, par Arthur III, duc de Bretagne (1457-1458). La forteresse entra, à la mort de Françoise, survenue de 4 novembre 1485, dans la famille ducale. Il connut des sièges, la fin de l'indépendance du

duché de Bretagne et les guerres de la Ligue. Les différents lieutenants et gouverneurs de la ville résidèrent au château de Guingamp.

SIEGE DE 1489.

L'armée du roi de France Charles VIII envahit la Bretagne. Son chef, le vicomte de Rohan, assiégea Guingamp le 10 janvier 1489.

La garnison commandée par Merrien Chéro et le capitaine Gouicquet résiste héroïquement, mais un des chefs de la garnison nommé de Boisboussel livra une des portes de la ville et la malheureuse cité, ainsi que le château, furent pillés le 22 janvier 1489.

Ce résumé inspiré du récit de d'Argentré, repris plus tard par Dom Morice, semble rejeter la responsabilité du pillage sur Guillaume de Boisbœssel.

L'histoire n'est pas si simple, d'une part, et, de l'autre, il faut se garder de transposer nos mentalités actuelles dans les événements du passé.

Dans son histoire de Guingamp, Sigismond Ropartz donne une version des faits basée sur une enquête menée à Guingamp en septembre 1492 et où déposeraient dix témoins. Résumons le texte de Ropartz.

La ville était investie depuis le 9 janvier 1489 par les troupes françaises sous les ordres du vicomte de Rohan. Celui-ci avait installé son quartier général à Ste-Croix, les faubourgs de Porz-Anquen et Montbareil ont déjà été ravagés et en partie incendiés. Gouicquet à la tête d'une partie de la garnison tenta de résister dans le fortin de St-Léonard mais dû se replier le 18 au soir sur le couvent des Cordeliers, puis dans la ville basse le 19 au matin.

Les assiégeants, qui ont occupé les monastères des Cordeliers et des Jacobins, attaquent les remparts entre la porte de Tréguier et la porte de Rennes. Au cours de ces attaques, qui furent repoussées, Gouicquet fut blessé. C'était le lundi 20 janvier.

La garnison qui tenait Guingamp était la compagnie de gens d'armes d'Olivier de Coëtmeur, il était absent et son lieutenant était de Boisbœssel. Une lettre de Coëtmeur recommandait de tenir bon et qu'il enverrait des secours avant le mardi. Les forces françaises étaient beaucoup plus nombreuses que celles dont disposait la ville et possédaient une artillerie efficace : des brèches ont été ouvertes dans les remparts.

Une trêve fut consentie et des pourparlers s'engagèrent. Boisbœssel alla trouver le vicomte de Rohan en compagnie de quelques-uns des notables de la ville. Rohan exigeait la capitulation pure et simple, la délégation revint sans avoir rien obtenu.

Le mardi, Boisbœssel revint seul et finit par conclure un accord aux termes duquel la garnison sortirait de la ville abandonnant armes et bagages mais ayant la vie sauve. La ville, pour avoir aussi "vie et biens saufs", paierait dix mille écus d'or. Les bourgeois qui n'avaient pas été consultés dans les formes accoutumées protestèrent et trouvèrent la somme exorbitante.

Le mercredi matin, une compagnie française entra en ville dont Boisbœssel et sa troupe sortirent l'après-midi « un bâton à la main ». Le reste de l'armée française pénétra à son tour dans la ville close et se livra à un véritable saccage. On évalua les frais du pillage à 15.000 écus qui vinrent s'ajouter aux 10.000 exigés par Rohan.

Voici, la conclusion de Ropartz : « Quant à Boisbœssel, il est certain qu'il n'a pas trahi et qu'il n'a pas changé de drapeau... Par une conduite tout à fait dans les mœurs de son temps, il a assuré le salut de sa troupe. Il n'agit pas en héros mais il ne fut pas traître... Les vrais traîtres furent les Français qui entrèrent dans la ville en invoquant un traité et traitèrent Guingamp comme un pays conquis par les Barbares. » Les malheurs des Guingampais ne s'arrêtèrent pas là. Rançonnée et pillée par les troupes françaises jusqu'au mois de mars, ils virent arriver en septembre les « alliés » anglais des Bretons qui se livrèrent, eux aussi, au brigandage, un retour offensif des Français, en juin 1491, acheva la ruine de la ville.

S. TOULET

SIEGE DE 1491

La guerre reprit de nouveau entre le royaume de France et le duché de Bretagne. La ville resta fidèle à la duchesse Anne qui avait succédé à son père François II, mort en 1498. La Trémoille, commandant l'armée française, assiégea Guingamp. La ville fut occupée par le vicomte de Rohan et Adrien de l'Hôpital, nommés par La Trémoille comme gouverneurs.

SIEGE DE 1591

L'armée royale commandée par le prince de Dombes envahit de nouveau la Bretagne, le duc de Mercoeur ayant voulu refaire le duché à son profit. Le 26 mai 1591, Guingamp fut assiégée et capitula le 2 juin de la même année, victime de la trahison de l'un des capitaines de la place, La Cointerie. Le château fut épargné lors de la soumission de Mercoeur en 1598. Des remises en état furent faites aux fortifications jusqu'en 1626. Cette année fut fatale à la forteresse de Pierre II. César de Vendôme ayant conspiré contre Louis XIII, le roi obligea les Guingampais à démolir leur château. Il devait être rasé à ras de terre comme le voulait le sire de Rochegude, exempt des gardes du roi. Mais, grâce au maréchal de Thémynes, l'essentiel fut épargné, mais le rôle militaire du château terminé.

EN 1636

Monseigneur de Sourdis, archevêque de Bordeaux, donna l'ordre de réparer les restes du château. Les corps de logis ne furent pas reconstruits, ni les tours, mais le parapet des courtines de la forteresse fut remis en état et les canonnières rétablies.

LE 16 JUILLET 1646

Un arrêt du Conseil du roi Louis XIV ordonnait de verser au duc César de Vendôme 300 000 livres en dédommagement des démolitions de ses châteaux de Guingamp, Lamballe et Moncontour. Cette somme lui fut versée par le trésor royal en août 1657. Le château ne fut jamais reconstruit.

EN 1675

Lors de la révolte des Bonnets rouges, jacquerie due à l'imposition du papier timbré, le château subit de nouvelles réparations. Plus de trois cents charrettes de divers matériaux servirent à la réfection des défenses de la forteresse.

EN 1676

L'année suivante, Louis-Joseph de Vendôme, duc de Penthièvre, donna aux Sœurs Hospitalières pour les aider à construire un hôpital (aujourd'hui le splendide Hôtel de Ville de Guingamp), plus de 150 charretées de pierre provenant des ruines du château.

EN 1741

Le duc de Penthièvre fit dégager les remblais accumulés dans l'enceinte du château pour donner du travail aux indigents. De cette date jusqu'à la Révolution française, les restes de la forteresse ne furent plus entretenus, excepté quelques mises en défense lors de la Révolution et sous l'Empire.

VERS 1840

Les Soeurs grises firent construire un bâtiment dans l'enceinte du château. Il s'élève toujours sur le terre-plein du château.

VERS 1865

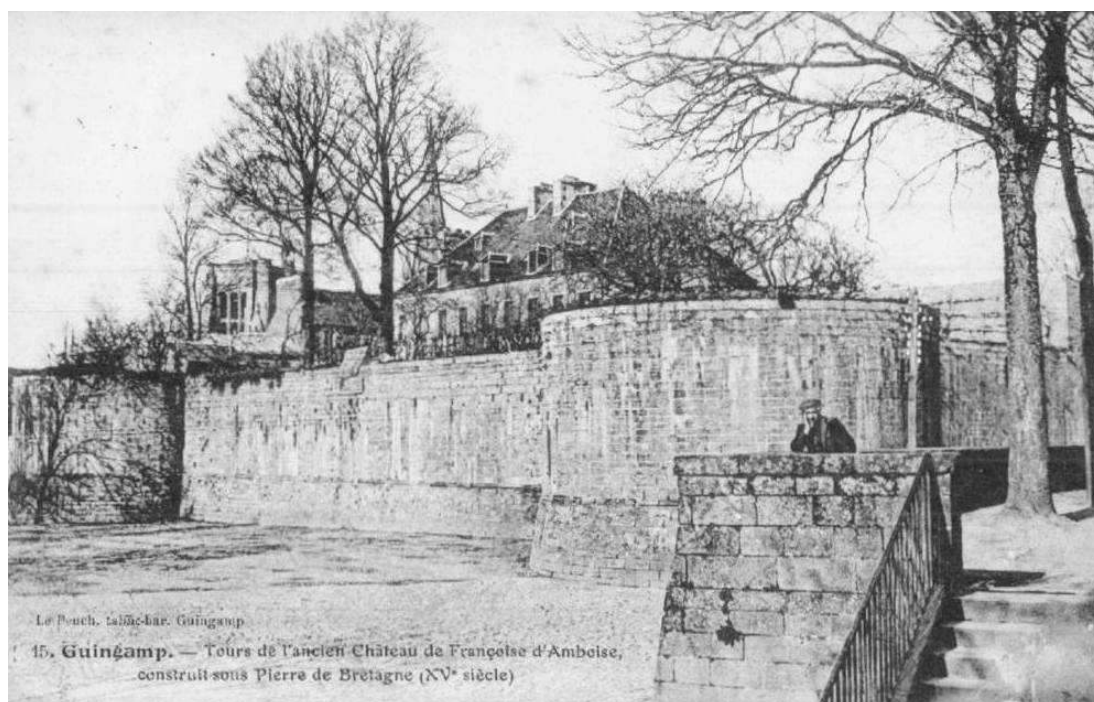
La municipalité de l'époque décida de restaurer la tour nord-est afin d'en faire un asile. Hélas, cette restauration désastreuse pour le monument fut entreprise sans tenir compte du style du XV^e siècle. On employa un granit gris jurant fâcheusement avec la pierre ocre d'origine. D'autres bâtiments élevés jusqu'à nos jours dans l'enceinte du château continuèrent à déshonorer et enlaidir celui-ci.

QUE RESTE-T-IL DU CHATEAU DE PIERRE II ?

Du vaste quadrilatère flanqué à chacun de ses angles d'une grosse tour, il reste actuellement de visible trois tours et deux courtines les reliant. Elles sont arasées juste sous la ligne des mâchicoulis. Les tours ont gardé leur chambre de tir. Celles du nord-est et du sud-est ont leurs canonnières voûtées. Les canonnières de la tour sud-ouest ne sont plus recouvertes. Les trois tours possèdent encore des fenêtres ayant gardé l'implantation des grilles de fer aujourd'hui disparues qui enfermaient leurs ouvertures. Sous chaque fenêtre on peut distinguer les orifices des canonnières servant à passer le tube des couleuvrines. Les bases de ces tours ont gardé également des ouvertures pratiquées pour les bouches à feu afin de faciliter le tir rasant. Les tours ont gardé leurs bancs de veille en pierre de taille. La courtine a gardé deux fenêtres avec, au-dessous de chacune d'elles, une embrasure de tir. La courtine sud ne possède ni ouverture ni canonnière mais on peut distinguer à son sommet ce qui semblerait être les restes d'une ancienne poterne qui devait faciliter la communication avec l'extérieur ou bien servait pour le ravitaillement de la forteresse. Les douves qui entouraient le château sont comblées. Au pied du rempart est, quatre boulets de pierre rappellent les sièges que la forteresse eut à subir. Des marques de tâcherons sont visibles dans les pierres du château.

Nous pouvons nous rendre compte avec quel soin les ingénieurs de Pierre II firent édifier cette forteresse pour résister aux boulets mécaniques qui venaient de faire leur apparition au milieu du XV^e siècle.

Ce qui en fait un des premiers exemples en Bretagne pour la défense contre l'artillerie de plus en plus meurtrière. Le château de Guingamp fut la seule forteresse élevée par Pierre II, duc de Bretagne. Ses vestiges sont classés à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 20 janvier 1926.



VERS UNE MISE EN VALEUR ?

Récemment, l'Union R.E.M.P.A.R.T. qui s'occupe de la réhabilitation et de la sauvegarde du patrimoine historique, a proposé à l'occasion d'un concours qu'elle organisait, l'ouverture d'un chantier et la mise en valeur et de fouilles d'un monument situé en Bretagne. La forteresse de Guingamp figurait dans ce concours. Elle a été brillamment classée deuxième, derrière un monument du Morbihan, qui lui connaîtra, étant l'heureux gagnant, une réhabilitation prochaine. La ville de Guingamp, consciente de la valeur monumentale du château de Pierre II compte débarrasser le terre-plein des constructions parasites et mettre à niveau la tour nord-est en débarrassant l'affreuse adjonction du XIX^e siècle qui dépare le monument.

On peut espérer que la Municipalité, à l'occasion de ces travaux, entreprenne la mise à jour de la quatrième tour, celle nord-ouest, toujours enfouie dans le sol sous le parking de la place du Château. Egalement, si elle existe toujours, dégager la courtine qui reliait la tour nord-ouest à celle du sud-ouest.

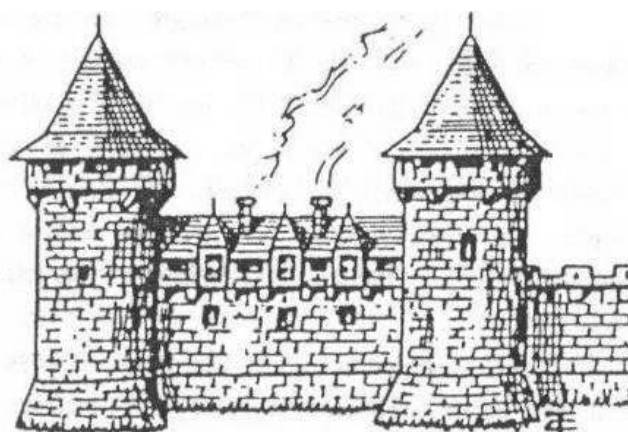
La pile du pont-levis et peut-être l'entrée du château, certainement située au centre de la courtine nord, pourrait être mise à jour ainsi que les douves comblées depuis Richelieu.

L'intérieur des tours pourrait être dégagé ainsi que l'intérieur des canonnières situées à leur base et également les escaliers desservant ces tours. Les salles souterraines qui doivent se trouver sous le château et peut-être les vestiges des corps de logis seigneuriaux. On peut espérer que la forteresse, détentrice du souvenir de Pierre II et de son épouse Françoise d'Amboise, sainte de Bretagne, retrouve son enceinte complète. Qu'elle soit ouverte à la visite des Guingampais qui renoueront ainsi avec leur prestigieux passé. Que de nombreux touristes viennent à Guingamp, admirer les vestiges de ce lieu historique de la ville, chargé de nombreux événements liés à l'histoire du duché de Bretagne. Nous pouvons espérer que de nombreux Guingampais, amoureux du passé de leur ville et intéressés par le sauvetage la mise en valeur, et désirant entreprendre des fouilles sur le site du château créent une association de défense de la forteresse. Pour qu'enfin renaisse un des monuments d'architecture militaire du XV^e siècle. Il est certain que la basilique Notre-Dame de Bon-Secours et le château de Pierre II formeraient un très bel ensemble digne de Guingamp.

Ainsi, sauvé de l'oubli, du vandalisme et surtout de l'indifférence, ce spécimen pourra prendre place parmi nos forteresses bretonnes, que le temps n'a pas effacées.

Une plaque apposée sur le château rappellerait le séjour du duc Pierre II et de Françoise d'Amboise dans leur château de Guingamp.

Georges BRUJAN



CHÂTEAU CÔTÉ EST.

PETIT HISTORIQUE DU MONUMENT AUX MORTS DE GUINGAMP

LE MONUMENT AUX MORTS

Dans les mois qui suivent immédiatement l'Armistice du 11 novembre 1918, nombreuses sont les manifestations organisées à Guingamp pour célébrer la victoire mais aussi honorer la mémoire des victimes, nombreuses chez nous, de cette guerre longue et meurtrière. Citons, en 1919, l'organisation d'une fête de la Paix, et la décision de modifier quelques noms de rues : le Boulevard de la Gare prenait le nom de Clémenceau, la rue St-Nicolas prolongée devenait le Boulevard de la Marne, la rue des Cantons entre le carrefour de la route de Pontrieux et le carrefour de la rue de Tréguier s'appelait désormais rue maréchal Joffre. La rue Gordoc'h se transformait en rue maréchal Foch, la rue de Pontrieux était dédiée au maréchal Pétain tandis que la place de l'Hôpital (celui-ci ayant été d'ailleurs transféré route de Pontrieux) devenait Place de Verdun. Le nom du commandant Billot, maire de Guingamp en 1914, était donné au Jardin Public dont il avait été l'organisateur. A ces décisions s'ajouta bientôt celle de transformer la rue de Tréguier en rue de l'Yser afin d'honorer la mémoire des soldats du 73^e Régiment territorial, recruté en grande partie dans la région, qui furent victimes des combats de la vallée de l'Yser au cours de l'automne de 1914.

Le 11 novembre 1920 pour commémorer à la fois le second anniversaire de l'Armistice et le cinquantième de la III^e République, une cérémonie se déroula au Jardin commandant Billot. Ce jour-là, on planta en grande cérémonie un arbre commémoratif, un chêne d'Amérique, (fourni par M. Liberge). L'arbuste arriva porté par des élèves de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons. Les premières pelletées de terre furent déposées par le maire, Monsieur Salaün, le sous-préfet, Monsieur Moury-Monzet, et Imbert, Commandant d'armes de Guingamp. Un chœur chanté par les jeunes filles de l'Ecole Primaire Supérieure clôtura la cérémonie.

Dès 1920 aussi, la Municipalité décida de réserver une partie du cimetière de la Trinité pour les corps des militaires morts aux Armées dont le rapatriement allait commencer. Il y avait déjà environ 200 militaires décédés à Guingamp pendant la guerre et dont seule une petite proportion allait être réclamée par les familles pour une ré inhumation dans leur commune d'origine. Une des initiatives qui allait exiger de longues discussions et attendre plusieurs années avant d'être réalisée fut celle d'un Monument aux Morts.

Dès après la guerre de 1870-71, le Comité du Souvenir français avait lancé l'idée de ce genre de mémorial. C'est en 1894 que la Municipalité de Guingamp, saisie d'une proposition en ce sens par le Souvenir français, fut amenée à en discuter. Cela venait un peu tardivement et il n'y avait eu, heureusement, dans notre région, que peu de victimes de cette guerre. Aussi, le Conseil municipal n'envisagea pas l'érection d'un monument et adressa une subvention (75 F) au Souvenir français afin que cette somme soit utilisée au mieux.

Tout était différent, bien sûr, en 1919. Les régiments bretons, l'infanterie surtout, avait été sur tout le front durement engagée et c'est par centaines que se comptaient les décès des soldats guingampais. Ce fut d'ailleurs un mouvement général et les monuments aux morts vont s'élever dans pratiquement toutes les communes de France, des plus grandes villes au plus humble des villages.

C'est dès le 13 janvier 1919 que le premier écho nous en parvient dans les préoccupations de nos édiles. Ils en acceptent le principe mais décident d'attendre - ce qui ne manquera par d'arriver - les directives gouvernementales. Effectivement, dans les mois qui suivirent furent mis en place des comités départementaux auxquels on devait se référer et qui accordaient autorisations et subventions.

Au mois d'octobre de la même année un premier pas est franchi par l'ouverture d'une souscription publique destinée à recueillir les fonds nécessaires. Les élus municipaux ont chacun la responsabilité d'un secteur de la ville. En décembre 1919, le total des sommes recueillies s'élève à 16 409,30 francs. En attendant leur utilisation, on transforme cette somme en bons de la Défense Nationale qui porteront intérêt. Sans doute la Municipalité accordera une subvention, mais son montant ne peut être décidé qu'en fonction de la dépense totale dont on n'a pour le moment aucune idée sinon que, les prix ayant beaucoup augmenté, tant ceux de la main d'oeuvre que des matériaux, il faudra disposer d'une somme de 3, 4 ou même 5 fois supérieure à celle dont on dispose pour le moment.

QUEL MONUMENT ?

Car on veut bien faire les choses : on rejette l'idée d'un monument construit en série, il faut à Guingamp un monument qui ait un caractère personnel et artistique digne de la ville et de la mémoire des victimes de la guerre. Une commission de trois conseillers auxquels on adjoint Monsieur Lefort, architecte de la ville, est chargée au mois de novembre 1920 d'étudier la question de façon précise. La première idée est d'organiser un « concours » entre les sculpteurs, concours doté de primes pour les participants. Dès le mois de décembre on abandonne ce projet de concours : les vrais artistes ont tous pour le moment suffisamment de travail et les candidats ne se bousculent pas. Le concours ne pourrait être doté de primes assez alléchantes étant donné l'état des finances de la ville ; on cite l'exemple de la ville du Havre qui prévoit l'installation d'un monument d'une valeur de un million de francs. L'organisation d'un concours coûterait au bas mot 8 à 10 000 francs, soit plus de la moitié de la somme dont on dispose actuellement.

Il y a déjà assez de monuments placés dans le département pour se faire une idée, il y a aussi des artistes bretons capables d'oeuvres originales, tel Quillevic, auteur du monument destiné à Carhaix. Son oeuvre a été exposée au Salon d'automne et a recueilli des commentaires flatteurs de la presse parisienne. Il serait possible au moins de se renseigner et de faire appel à plusieurs sculpteurs.

En attendant, la souscription reste ouverte et il est décidé que le futur monument sera érigé sur le rond-point de la place, en haut de la rue Notre-Dame, entre la Chapelle de l'ancien hôpital, l'Ecole Primaire Supérieure de garçons et le buste de la République, en avant de la place du Vally.

Au mois de mars 1921 survient la photographie de la maquette du projet Quillevic. Le monument mesurerait 6m50 de haut sur 3 de large et comprendrait trois statues en granit de Kersanton : un soldat de 2m25 de haut, et deux femmes (la mère, la soeur) de 1m85 de haut chacune. Le tout se dresserait sur un socle de granit orné de motifs celtes. Seul le monument proprement dit serait l'oeuvre du sculpteur, le socle serait réalisé selon ses plans et ses conseils par l'architecte de la ville. Le monument ainsi prévu est certes impressionnant, l'artiste a reçu pour ce projet les félicitations du ministre des Travaux Publics, Monsieur Le Trocquer. Mais, le coût en est élevé : au prix des trois statues : 20 000 F ; 18 000 F ; 16 000 f. ; s'ajoutant celui du socle ; 25 000 F, se serait donc un total de 81 000 F sur lequel la ville de Guingamp devra assumer directement au moins la moitié, environ 90 000 francs, même si on obtient une substantielle subvention de l'Etat. Or, le budget de la ville a été en déficit de 31 000 F en 1920. Les affaires ne sont pas bonnes (le coût de la vie a beaucoup augmenté) et les recettes de l'octroi, principale ressource, sont en baisse. Pour le moment, on décide d'attendre que d'autres artistes se manifestent.

LA STATUE DE H. GALY

En août 1921 le choix devrait pouvoir s'effectuer puisqu'il est possible d'examiner sept projets dont les uns tout granit, d'autres granit et calcaire ou granit et bronze, dont les prix s'échelonnent entre 40 000 F (le premier projet de M. Léon de Guingamp, qui en propose trois) et 81 000 F, celui de Quillevic.

On remarqua particulièrement le projet de H. Galy, auteur du monument élevé à Montluçon. Le prix semblait un peu élevé. On reprit contact avec le sculpteur qui répondit en félicitant la Municipalité d'avoir porté son choix « sur un véritable artiste ayant fait des preuves » et proposa de discuter soit sur un projet peu différent de celui de Montluçon, de proportions plus réduites, soit sur des sujets proches des monuments de Tonnerre ou de Morez dont le prix de revient avoisinait les 50 000 F.

Les pourparlers continuent et en mars 1922 survient la maquette du monument proposé : statue en marbre de Carrare blanc clair d'une femme assise appuyant la tête sur la main gauche, le bras replié, le coude sur un médaillon portant le profil d'un soldat casqué. Les dimensions étaient telles que si la figure était debout elle mesurerait deux mètres. La statue, oeuvre personnelle de Galy, coûterait 40 000 F. Il faudrait évidemment ajouter un socle dont il dessinerait le plan.

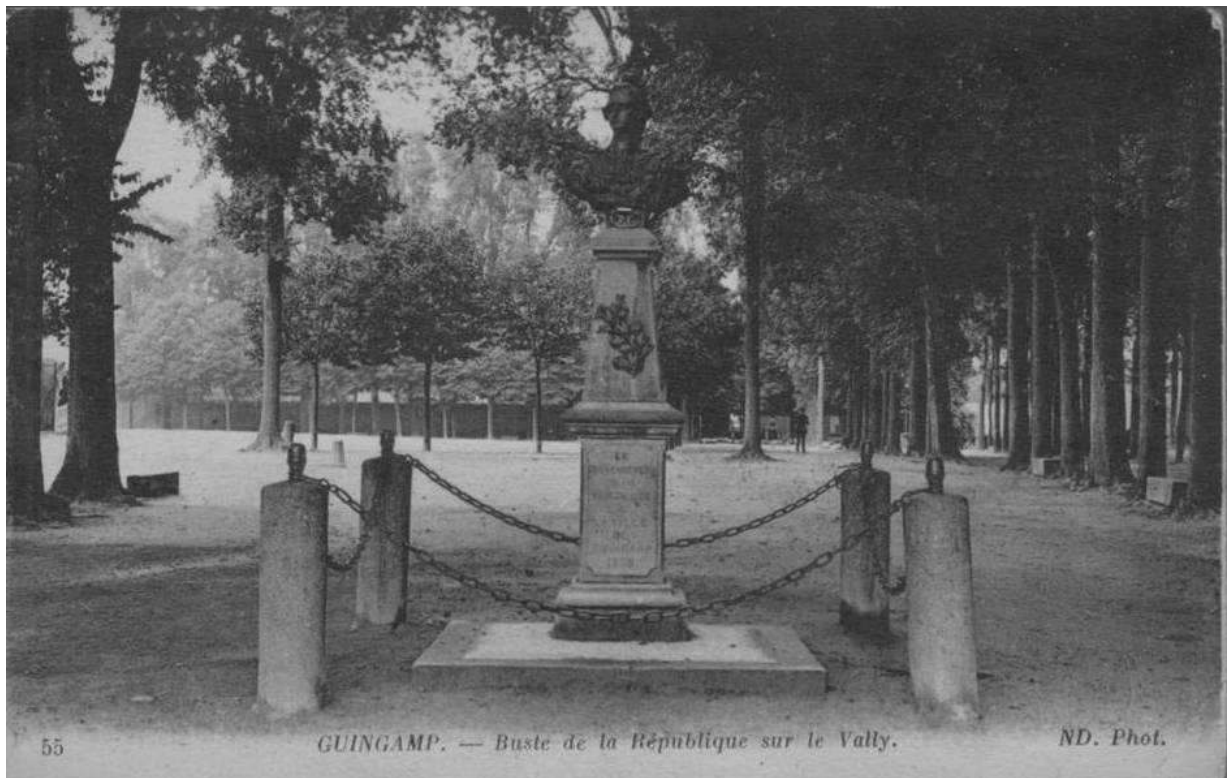
Une kermesse organisée le 23 juillet 1922 permet de recueillir un peu plus de 10 000 F qui viennent s'ajouter aux résultats de la souscription : avec les intérêts des bons de la Défense nationale, le total de l'encaisse s'élève à 33 639 F. L'accord définitif est acquis en décembre 1922 et une date envisagée pour l'inauguration, le 14 juillet 1923. La statue - sera livrée « franco » en gare de Guingamp. La ville devra s'occuper du socle et commence les versements : 25 % du prix immédiatement, 25 % en janvier 1923, le reste à la livraison.

L'EMPLACEMENT

Une commission fut chargée de décider de l'emplacement du futur monument. Sans doute, en principe, on a retenu le rond-point de la place de Verdun, mais on y a beaucoup repensé et à présent on hésite. Il semble que l'on ait le choix entre :

a) Sur le rond-point : la statue serait bien éclairée mais sous la pluie. Le lampadaire à gaz va disparaître (installation de l'électricité) et des foyers lumineux intenses seront placés autour du rond-point... Mais la destruction de l'ancienne E.P.S. de garçons est envisagée, la statue ne sera donc plus « centrée ». S'il faut la déplacer les frais seront importants.

b) A la place du buste de la République en avant du Vally : elle sera placée à contre-jour et l'eau s'écoulant des arbres risque de l'abîmer.



c) On s'est avisé aussi que la statue n'est pas très belle vue de dos Ne pourrait-on la placer dans l'ancienne chapelle de l'hôpital : un aménagement est prévu dans l'ensemble des travaux de la nouvelle E.P.S. Elle serait adossée au mur du fond, placée sur un socle en maçonnerie, portant des plaques de marbre sur lesquelles seront gravés les noms des guingampais morts pour la France.

On resta fidèle au premier projet, la décision est prise en février 1923. Il ne restait plus qu'à régler le problème du socle. De toute façon, l'inauguration n'aura pas lieu en juillet, la date n'ayant pas été approuvée par le Comité départemental.

UN TEMPLE DU SOUVENIR ?

En juin 1923 l'affaire revient en discussion. Quelques conseillers se sont rendus à Rennes où a été édifié un Panthéon du souvenir. Surmontées de frises représentant les différentes épopées de l'armée française, des plaques de marbre portent les noms des défunts, le tout étant dédié par « la ville de Rennes à ses enfants ». Un tel monument aurait l'avantage de commémorer le sacrifice non seulement des morts de la guerre 1914-1918, mais aussi de ceux de toutes les guerres et, en quelque sorte, d'être un mémorial de l'histoire de Guingamp.

L'argument invoqué contre ce projet est essentiellement que, la statue étant à l'intérieur de la chapelle (adossée au mur du fond), il sera moins visible, d'autant que le monument ne sera ouvert au public qu'à certaines heures.

Les arguments « pour » ont davantage de poids : il n'est pas certain que la situation au milieu de la place de Verdun soit idéale Statue et socle formeront un ensemble monumental qui risque de gêner la circulation (la circulation automobile : voitures, camionnettes et camions, devient de plus en plus importante et s'ajoute les jours de foire et de marchés à celle des charrettes et véhicules hippomobiles). Il y a aussi l'argument esthétique : se détachant sur un fond de marbre de couleur, la statue sera réellement mise en valeur. Quant à l'argument financier il n'est pas négligeable : il n'y a pas à se préoccuper du « temple » lui-même puisque l'aménagement de l'ex-chapelle est prévu dans les travaux en cours de l'E.P.S. de garçons. Le socle, nécessaire, pourrait être plus petit que prévu puisque les plaques portant les noms des soldats, au lieu d'être fixées sur le socle, seraient apposées sur les murs de part et d'autre de la statue.

Quand au problème de la visibilité de la statue, on peut très bien prévoir de remplacer la porte pleine de l'ex-chapelle par une porte vitrée protégée par des grilles.

Finalement, le projet de Panthéon fut adopté, non sans qu'une autre proposition soit émise : si le carrefour est à écarter, pourquoi ne pas placer le monument au Jardin Public ?

La commission départementale approuve la décision prise. En octobre 1923 la statue est arrivée et le comité d'érection du monument se met en place.

RETOUR A LA CASE DEPART...

Beaucoup de plaintes affluent alors au sujet de ce dernier choix. Certains - peu nombreux - protestent contre le fait que le monument aux morts soit installé dans une « chapelle », ce qui pourrait choquer les non-catholiques. A ceux-là il est facile de répondre qu'il s'agit d'une chapelle désaffectée qui ne présentera plus à l'intérieur l'aspect d'un édifice religieux puisqu'elle aura été réaménagée. Plus nombreuses sont les protestations concernant la visibilité du monument et surtout son accès limité aux heures d'ouverture du Panthéon.

Comme on dirait aujourd'hui, « on remet tout à plat ». A regret, on renonce au Panthéon du souvenir. Mais alors, où placer la statue puisqu'il semble sage de renoncer au rond-point ? On pourrait la mettre près de la chapelle, à l'extérieur... Cette décision du comité d'érection ne fut pas retenue et finalement il fut décidé que le monument sera placé en avant du Vally, un peu plus en avant que ne l'est le buste de la République. S'il le faut, on abattra un arbre de chaque côté pour qu'il soit bien dégagé.

Fau-il se contenter de placer la statue sur un socle ou bien l'adosser à un fond de granit et la protéger des intempéries par une sorte d'auvent ? le tout entouré d'une grille, protégé par une haie de fusains ou de troènes et bien surveillé pour que l'arrière du monument ne soit pas transformé en dépôt d'ordures.

Cela fut jugé trop coûteux et on se contentera de la placer sur un socle, de l'entourer de la grille ou d'arbustes. On renonça pour le socle au projet de Galy qui prévoyait des plaques de marbre : le socle sera en granit poli et les noms directement gravés sur la pierre. Un crédit de 25 000 F est voté : on relance la souscription, une subvention de 5 000 F a été obtenue, ainsi les dépenses seront totalement couvertes.



Les travaux commencent au mois d'août 1924. Ils ont été confiés à M. Léon. L'inauguration est fixée au mardi 11 novembre 1924. Un service funèbre célébré à la basilique est suivi de la bénédiction du monument. Mais, l'inauguration officielle présidée par M. Le Trocquer, député, se déroule à 10h 30. Elle est suivie d'un banquet par souscription (10 F la place) sous les halles. Malgré quelques scrupules à mélanger cette inauguration qui rappelait les deuils de la guerre à la fête de l'armistice, on maintint la séance gratuite de cinématographe au Cinéma-Palace (la salle municipale est occupée par le banquet) et le bal gratuit du soir.

A part quelques petites chicaneries sur certaines personnalités invitées ou pas au banquet l'on fut unanime à déclarer que la journée avait été bien organisée et que cela avait bien été une journée du souvenir et non une manifestation politique.

On l'avait transféré sur la Place de la Sous-Préfecture, rue de la Pompe, ce qui lui valut de prendre le nom de Place de la République. Ce n'était d'ailleurs en principe qu'un emplacement temporaire, on avait l'intention de le déplacer soit pour la mettre près de l'EPS. des garçons quand les travaux seront terminés, soit Place du Centre, un peu au-dessus de la Plomnée, à la place du candélabre à cinq branches condamné à disparaître lors de l'électrification de l'éclairage urbain. Mais nous savons qu'il n'en fut rien et que Marianne resta Place de la République jusqu'à l'occupation allemande de 1940.



Quant au Monument aux morts, son aspect a été modifié après la seconde guerre mondiale. Des plaques de granit poli portant les noms des morts de la seconde guerre mondiale, puis ceux de la guerre d'Algérie, seront disposées à l'arrière de la statue et du socle de Galy, formant ainsi le monument du souvenir dont l'idée avait germé vers les années 1920.

S. TOULET.

YVES RIOU (1849 - 1902)

Hyppolite Jean-Yves Marie RIOU est né à Guingamp le 18 mai 1849. Il fait ses études au Lycée de Saint-Brieuc, y obtient son Baccalauréat de Lettres en 1866, puis au Lycée Saint-Louis, à Paris, son Baccalauréat de Sciences en 1867.



Yves RIOU, Député

En 1870 et 1871, il participe au Siègé de Paris, puis aux grandes manoeuvres. Après la guerre, il fait son Droit à la Faculté de Paris. Entre temps, il se met à voyager : il parcourt ainsi l'Europe, l'Algérie et l'Amérique du nord où il a l'attrayante envie d'acheter des terres, mais la gérance de ces biens n'eut pas été réalisable d'un côté à l'autre de l'Atlantique. Il en ramena toutefois en souvenir quelques plants d'arbres existants toujours dans sa propriété qu'il bâtit Boulevard de la Gare, à Guingamp.

En 1878, il s'inscrit au Barreau de Rennes, puis s'établit comme avocat à Guingamp, en 1880. Il commence sa carrière publique comme Conseiller municipal de Plouisy en 1876, puis comme Conseiller municipal et Maire de Guingamp, de 1882 à 1886.

C'est le 8 mai 1898 qu'il entre au Palais Bourbon, remplaçant à ce siège M. le Comte de Tréveneuc. Il est également élu vice-Président du Conseil général des Côtes-du-Nord en août 1898, ainsi que Président de la Commission des chemins de fer départementaux et d'autres associations et sociétés de bienfaisance.



Maison Riou (Guingamp)

Pendant son mandat de Maire, il fait réaliser la construction de nouvelles halles (l'actuelle salle municipale), l'abattoir municipal, rue de l'Yser, la construction des murs du Petit Vally, l'Ecole Primaire Supérieure des filles, rue Yves Riou, ainsi que divers aménagements de voirie.

Au cours de sa députation, il s'active principalement dans le domaine de l'agriculture, première richesse de la Bretagne à l'époque, particulièrement celui de l'exportation de la viande bovine vers les îles anglo-normandes. Celles-ci, sous la pression de l'Angleterre, refusaient l'introduction de ces viandes, invoquant des problèmes sanitaires, problèmes qui, près d'un siècle plus tard, sont toujours d'actualité.

C'est à Guingamp, le 21 juillet 1902, qu'il décéda et fut inhumé au cimetière de la Trinité où son buste en bronze, toujours debout, érigé par ses amis politiques, fut sculpté de la main même du statuaire qui façonna ceux de Baudelaire et Sainte-Beuve.

Antoine RIOU

QUELQUES EXTRAITS DES MEMOIRES DE JEUNESSE

DE TALDIR JAFFRENOU

« Ur wech e oa ur c'hennard, un diskard, ur soudard »

Traduction et notes de Michel CORLAY

L'auteur

Fransez Jaffrenou naquit le 15 mars 1879 à Carnoët où son père exerçait les fonctions de notaire. Après des études primaires à l'école du village, le jeune Fransez va connaître la vie d'interne au collège Notre-Dame des Capucins de Guingamp, puis il ira à St-Charles de St-Brieuc, avant de terminer des études de droit à Rennes, dans les années 1900.

C'est à vingt quatre ans qu'il se met dans l'idée d'écrire ses mémoires ? Il faut dire que le jeune Taldir, de son nom de barde (Front d'acier) avait déjà, malgré son âge, mené sa vie tambour battant. Bien que né dans un milieu bretonnant, rien ne semblait prédisposer ce fils de notable à devenir un jour Grand Druide de Bretagne. Tout juste adolescent, le curé de sa paroisse, an aotrou Falc'her, lui prêta un jour un livre de recueils de criants populaires bretons, le Barzaz Breizh. « N'eo ket lenn, lonka a rin anezhan » dit-il ! Il l'avalait donc d'un trait et se mit à apprendre par cœur certains de ces chants, comme les goupérou ar raned. Tout fier de lui, il alla les déclamer à sa mère et, quelle ne fut pas sa surprise, quand celle-ci se mit à les chanter à son tour. Autant pour le fils que pour la mère, ce fut l'étonnement, et de ce jour ils prirent conscience de la richesse et de la grandeur du fonds culturel de Bretagne.

Une autre étape allait marquer la destinée de Fransez Jaffrenou lors de son passage à St-Brieuc, c'est sa rencontre avec l'éminent linguiste Fransez Vallée. Mais déjà, le jeune cornouaillais maniait la langue galloise, l'ayant apprise de lui-même avec l'aide de livres venus d'outre-Manche. A partir de 1899, il se rendra régulièrement dans les pays celtiques.



L'oeuvre littéraire de Taldir Jaffrenou se veut populaire. Son premier recueil de poèmes est publié alors qu'il vient d'avoir vingt ans à peine. L'année suivante, il sort « An delenn dir » avec l'aide financière d'Anatole Le Braz et Charles Le Goffic. Homme de théâtre, Taldir écrit plusieurs pièces comiques, puis des drames comme « Pont-Kalleg » en 1903, « Gorret de La Tour d'Auvergne » en 1906. Mais, le voilà déjà depuis 1904 rédacteur en chef de deux journaux bilingues, à savoir : « Ar Vro » et « Ar Bobl » qu'il imprime dans sa propre imprimerie de Carhaix. En 1913, Taldir Jaffrenou sera le premier à soutenir une thèse en breton à la faculté de Rennes sur l'oeuvre et la vie de Prosper Proux.

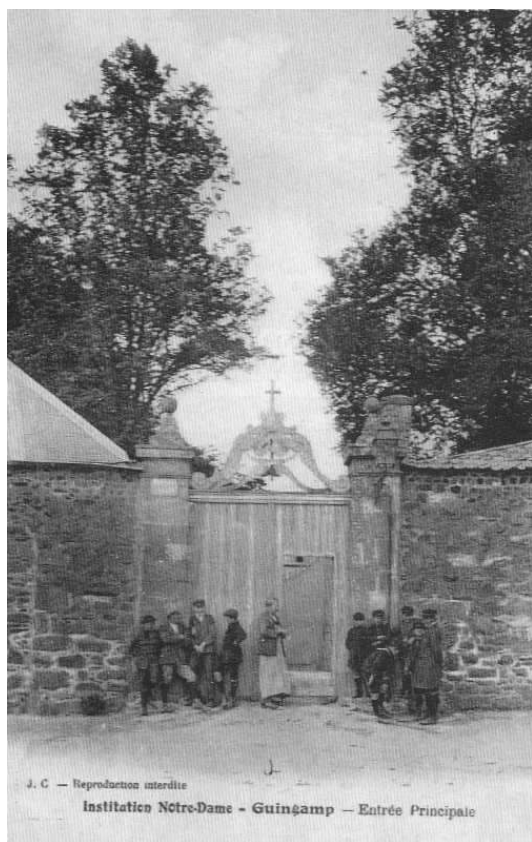
S'il rédigea ses mémoires à vingt quatre ans, il lui faudra patienter près de quatre décennies avant de pouvoir en faire un livre. « Mar bez kavet arc'hant d'hen ober », dit-il, toujours est-il que nous avons là un texte vivant et limpide qui témoigne d'événements ayant eu pour cadre ce siècle, à l'aube de sa naissance.

Les éditions Al Liamm viennent de rééditer les Mémoires de Taldir Jaffrenou, où l'on parcourt tour à tour : le portrait de famille, la vie à Carnoët, l'école et l'histoire du symbole jeté au fond du puits, les jeux, les vacances, le collège, la découverte de l'amour par le jeune Fransez, sa vie de journaliste à Morlaix, le théâtre de Ploujean, ses voyages, son service au 48e..., le tout sous une plume pleine d'ardeur et d'élan.

Voici donc le moment de quitter Carnoët et sa petite école, pour se rendre au collège.

CHAPITRE 10. ITRON-VARIA WENGAMP

Le curé et le vicaire qui étaient la moitié du temps à la maison, (nous étions voisins et amis), poussaient sur ma mère pour m'envoyer au petit séminaire de Plouguernevel. Et si ce n'est une chance, c'est là que je serais allé, nos prêtres en étant sortis. Mais, trois autres familles se trouvaient être du même avis que mes parents pour envoyer leurs garçons au collège, et ces trois familles avaient choisi le petit séminaire de Guingamp, Notre Dame des Capucins. C'étaient les Roch, les Gouranton et les Follezou. Pour une mère, c'est une grande affaire que de préparer le trousseau de son enfant, quand il la quitte pour la première fois afin de se rendre au collège. Lé premier lundi du mois d'octobre 1889, quatre charrettes pleines de valises et de paquets, avec par dessus quatre oiseaux allant au poulailler, quittèrent Carnoët de bon matin et, par Callac, Lez-Vaez et Moustéru, arrivèrent à Guingamp vers midi. Les gens de ce côté-ci (de Cornouaille) descendaient à l'auberge de M. Faucheur qui se trouvait être la première à gauche quand on arrivait en ville, tout proche du manoir de M. de Kerouartz, député de la région de Kallag. Quand les chevaux furent nourris et abreuvés, le dîner mangé, on était allé chercher le collège, tout à fait de l'autre côté de la ville.



Le portail était grand ouvert. Au-dessus était écrit en lettres dorées : Institution Notre-Dame des Capucins. Vix ex virtute. Quand notre charrette passa sous la voûte, mon coeur tressaillit. Jusque là, je ne me faisais pas de mauvais sang : pour moi c'était un voyage comme un autre, la route était longue, les oiseaux chantaient dans les talus, les gens travaillaient dans les champs, la ville de Guingamp était belle à voir avec ses rangées de maisons à trois étages. Pour moi, c'était la première fois de voir des maisons si hautes, des magasins si éblouissants des deux côtés, avec des devantures d'un seul tenant à travers lesquelles on voyait des tas de « bitrakou » dans les magasins. Que de choses que l'on trouvait ici pour de l'argent... Tout ceci chassait les soucis, mais quand nous eûmes passé le portail du collège et que nous fûmes à l'intérieur de la cour qui était pleine de voitures comme la nôtre, de mères portant toutes sortes de coiffes, de garçons de toutes les tailles, alors une angoisse me monta à la tête et je dis à ma mère : « Je ne resterai pas ici, retournons à la maison ». « Allez-donc, Fransez bihan », dit-elle, « sois un homme ! Regarde les autres là-bas, regarde Auguste Ar Roch, Pol, Iwan, il n'est pas question pour eux de retourner à la maison. Tu te plairas ici, avec des maîtres aussi bons ! »

Comme elle finissait de le dire, voici qu'un vieux prêtre vient vers nous. Il avait les cheveux blancs et portait une calotte sur la tête. Il nous salua d'un sourire généreux. Son visage était maigre et ridé, et je trouvais qu'il ressemblait à l'un des saints de bois que je voyais autour de l'église de Carnoët, mais au lieu de porter une soutane rouge ou bleue, il en avait une noire.

-« Je suis le supérieur, Madame », dit-il à ma mère, « chanoine Corentin. Et toi, jeune garçon, comment te nommes-tu ? »

- « Fransez Jaffrenou » dis-je, en tremblant et à voix basse.

-« Allez, prends courage, tu verras que tu trouveras le temps court en travaillant bien ».

Sur les talons du supérieur, un autre prêtre vint de suite, un homme fort et grand, au visage rouge, au cou de taureau et au ventre à faire éclater la soutane. Celui-ci, c'était le censeur, an aotrou Lecerf, celui qui était chargé de veiller sur chaque chose. Ses yeux perçants, son nez crochu, le faisaient ressembler à une chouette. D'une voix aigre, il dit à maman par où se rendre au dortoir...

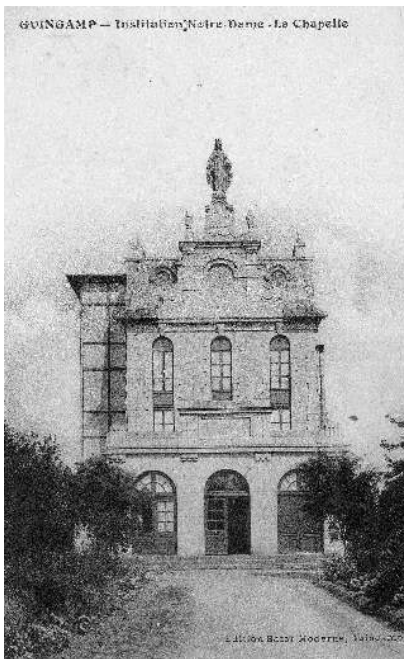
Après avoir choisi et fait le lit, on descendit au réfectoire choisir la table. Un prêtre se trouvait là

et demandait aux parents : « Mais dans quelle pension se trouvaient leurs enfants ? » Il y avait trois pensions suivant la richesse des parents : la première, la seconde et la dernière. Nous, les quatre de Carnoët, étions dans la seconde. Dans la première, celle à 500 francs, se trouvaient les enfants de nobles : ils n'étaient pas dix en tout. Dans la seconde se trouvaient les enfants de laboureurs propriétaires, de commerçants et de petits bourgeois, celle-ci coûtait 400 francs. Dans la troisième, celle à 300 francs, c'était la plus nombreuse : ceux qui pensaient aller prêtre, ceux dont un prêtre payait pour eux. Les trois pensions se trouvaient dans la même salle, si bien que chacun pouvait voir ce que les autres mangeaient. Je ne trouvais pas cela très bien pour des enfants qui auraient dû se trouver sur le même rang. Mais, ces idées là étaient nouvelles, et le collège Notre-Dame avait gardé les vieilles habitudes, comme je le vis sans tarder, quand je voulus ruer dans les brancards. Ce n'est pas une farce ; là régnait une discipline de fer : plier ou casser...

CHAPITRE 11. DAOU RUMM SKOLIDI DISPARTIET

DEUX CATEGORIES D'ENFANTS SEPARES

Je me souviens de la première nuit au dortoir. Une paix glaciale régnait ; le pion allait et venait tout en lisant son bréviaire. En cinq minutes, tout le monde devait être couché sans bruit. Alors l'on éteignait la lumière (une chandelle à pétrole qui fumait). Quand je fus allongé, ma tête sous les draps, je me mis à pleurer, en regrettant la maison et mes parents. Tourner et retourner sans pouvoir dormir, et entendre les autres ronfler : ceux-là étaient sans soucis. A la fin, il me vint à l'esprit le conseil de ma mère : « Si tu n'es pas pour dormir, c'est de la faute du diable. Prends ton chapelet et dis le. Le diable et autant de "spontailh-noz" fuieront et tu dormiras. » A peine avais-je récité dix Ave Maria que je dormais parfaitement.



Le lendemain matin, de bonne heure, une cloche sonna quelque part, et le pion qui était déjà levé frappa dans ses mains en criant : « Dominus vobiscum ».

Les anciens répondirent « Deo gratias », et sautèrent de leur lit. Les nouveaux prirent exemple, et tout en se frottant leurs yeux « pikous », ils cherchèrent leurs habits à tâtons. Une goutte d'eau passée sur le bout du nez, et voilà la toilette faite. Des douches, il n'en était pas question, comme de juste. Deux par deux, ceux du dortoir descendirent l'escalier de fer, pour se rendre à la chapelle écouter la première messe. Beaucoup avaient envie de dormir, et ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

De la chapelle, nous étions conduits à l'étude. Là, chacun avait sa place, avec un bureau pour ranger cahiers et livres. Ceci dura une heure, jusque huit heures. Après, c'était le déjeuner. Du café au lait et du pain blanc. Ceux qui avaient apporté du beurre avec eux de la maison, l'étendaient sur le pain. De là, dans la cour pour jouer...

Les quatre de Carnoët se cherchèrent, et certains de Kallag vinrent avec nous, Herri Liégard et son frère Adolf, les fils du pharmacien. Jules Hervé « le nasillard », fils de l'horloger, et Francis Prigent, le fils du marchand de vin. Tous du même âge ou presque, de dix à douze ans...

Ce qui m'étonna la plus en commençant ma vie de collégien, c'était ceci : il y avait deux catégories de garçons absolument séparées, l'une parlait breton entr'elle dans la cour de récréation, et l'autre français. Il n'y avait aucune relation entre les bretonnants et les francisants. Quand j'avais demandé à un ancien la cause de ceci, il m'avait ri au nez : « Ar re-se' zo Galloued ! »

Après cela, je ne faisais que penser à ce mystère. Des Gallos ! Chez moi, c'étaient les sabotiers les Gallaoued. Ceux-ci n'étaient pas tous sabotiers. « Les Gallos ! »

Je n'avais jamais entendu parler de ce nom. Il y avait donc des gens en Bretagne, ne sachant pas le

breton ? Seulement le français et pourtant ceux-ci c'étaient des paysans à les voir, et des rudes encore, avec leurs chapeaux plats, leurs gilets courts, leurs souliers sans clous. S'ils avaient été des gens de la ville, je n'aurais pas trouvé cela drôle qu'ils ne sachent pas le breton, mais ceux-ci étaient plutôt pauvres, tous dans la dernière pension. Ils étaient certainement plus pauvres que les bretonnants. A la fin, l'on m'expliqua la vérité : deux peuples vivaient dans le département des Côtes-du-Nord, l'un au couchant, l'autre au levant. Les premiers étaient Trégorrois et Cornouaillais, et les autres Bretons « gallo ». Dans mon esprit d'enfant, j'avais presque pitié d'eux, et je pensais que c'étaient des gens punis pour un péché quelconque, puisque Dieu ne leur avait donné qu'une langue, et à nous autres il en avait donné deux- A mon idée, et cette idée-là était celle de tous les Trégorrois et Cornouaillais, que nous étions bien au-dessus des Gallos, nous nous estimions dix fois plus qu'eux. Il n'y avait aucune relation entre nous, si ce n'est quelquefois des bagarres et des coups de langue.

CHAPITRE 12. AN TEC'H. LA FUITE

J'avais beau faire, je n'étais pas pour m'habituer à ma nouvelle vie. Je trouvais la soupe aigre, le temps long, j'étais triste en pensant avoir été jeté dans une prison. Je trouvais dur d'entendre les maîtres gronder sans arrêt.

Un jour de janvier 1890, peu de temps après la rentrée, Aogust ar Roch et moi, tout aussi écœurés l'un que l'autre par la vie au collège, décidions de partir à la maison. Petit à petit, nous nous sommes approchés du portail, et quand le concierge eut le dos tourné, nous nous faufilâmes par la petite porte. Et nous voici sur la grande route. Nous savions par où rejoindre la route de Carhaix. Nous traversâmes la ville tout en regardant derrière nous de temps en temps... Le temps était froid, la neige tombait drue, et la marche était difficile sur le sol gelé.

Aogust regarda sa montre : cinq heures. Nous avons dix lieues à faire pour aller à Carnoët (environ quarante kilomètres), en marchant une lieue à l'heure nous n'étions pas encore arrivés. Ba ! nous logerions bien quelque part.

- Combien tu as, Aogust ?

- Ugent real

- Ha me ur skoed. Sell eizh lur dimp. Awalc'h da vont betek ar gêr.

Tandis que nous marchions, des idées noires nous montaient à la tête. Quel serait l'accueil ? Certainement dur, avec du fouet. Peut-être serons nous expédiés dans un autre collège ? Peu importe, allons-y ! C'est alors qu'un homme vint à notre rencontre.

- Où allez-vous comme cela, les deux garnements ?

- A la maison

- Et où donc habitez-vous ?

- A Kallag

Nous ne voulions pas avouer d'où nous étions. L'homme continuait à poser des questions : « Vous n'êtes pas encore arrivés à la maison. Si vous le désirez vous pouvez venir chez moi. J'habite là-bas au manoir Ar Glesker, je dirai à ma femme de préparer une soupe et un lit pour chacun d'entre vous, et demain vous pourrez partir de nouveau ». Cette proposition nous laissa entre deux idées. Tout à coup, je me mis à penser à l'histoire du Petit Poucet et de l'ogre qui mangeait des enfants. Certainement cet homme-ci, s'il nous invitait à aller manger dans une maison portant un nom aussi païen que le manoir Ar Glesker (le manoir des grenouilles), avait mis dans son esprit de nous tuer, et de nous saler dans un saloir. Je dis à voix basse à Le Roch : « Faisons attention à celui-ci et n'allons pas avec lui ».

D'un coup, nous prîmes notre élan et courûmes à toutes jambes vers Moustéru. Certainement que la bonne famille du manoir Ar Glesker avait été très étonnée. Dix ans après cette affaire, alors que je passais à vélo devant le manoir du Glesker, je suis allé voir la personne qui nous avait proposé le logis. J'étais soldat à Guingamp. Je demandai avec une vieille dame qui se trouvait dans la maison, si elle avait souvenance de deux enfants qui avaient fui le collège, et auxquels l'on avait proposé le logis au manoir voici bien longtemps.

Bien sûr, dit-elle, j'ai entendu mon époux, que Dieu lui pardonne, faisant mention de deux enfants. Moi je suis l'un d'eux, et je suis venu lui dire merci. Hélas, je suis venu trop tard, car il est mort.

La nuit était tombée ; il faisait noir comme dans un sac quand nous arrivâmes au bourg de Moustéru. Il y avait encore de la lumière dans les maisons. Nous entrâmes dans un café que nous savions être l'arrêt du « Courrier » qui faisait, avant l'arrivée du train, la liaison de voyageurs et des marchandises entre Carhaix et Guingamp. Je me souviens très bien du nom de la fille de la maison : c'était Anastasie qui devint plus tard la femme de August Gwegen, employé à Carhaix. Une jeune fille jolie et gaie, toujours le sourire sur ses lèvres. Elle nous connaissait de vue, car nous étions descendus dans son auberge pour boire un café chaud, lors de notre retour après les vacances de fin d'année.

- Bonsoir, disons nous tout en entrant dans la maison.

- Tiens, mais c'est vous ! et que faites-vous par ici à cette heure ?

- Nous allons à la maison.

- Bon, venez vous asseoir au coin du feu pour vous chauffer. Dans le coin, il y avait un vieil homme aux cheveux blancs, le père très certainement.

- Vous, vous êtes deux drôles d'oiseaux, dit-il, vous avez pris la fuite.

- Oui, disons nous.

- Faites attention que ce soit pire.

- Nous ne serons pas pire que dans ce collège-là. Une prison. Le vieil homme se mit à rire. Il n'avait pas l'air d'avoir la moindre pitié à notre égard. Anastasie avait le coeur plus tendre.

- Venez ici à la table, pauvres enfants, dit-elle, pour manger la soupe et un morceau de lard.

A peine avions nous mangé et étions prêts à aller dormir ensemble dans le même lit clos qui nous avait été préparé, que nous entendîmes une voiture qui roulait sur la route glacée et qui s'arrêta devant la porte de l'auberge. D'un coup, le conducteur et un prêtre entrèrent dans la maison, que je reconnus de suite, an aotrou Ar Bezvoet, professeur au collège.

- Nous sommes pris, pensa August et moi.

Le vieil homme dans son coin continuait à rire à voix haute, ce qui nous mettait en colère. Si nous avions osé lui dire ce que nous pensions...

-Eh bien, mes deux oiseaux, voilà que je vous trouve enfin. Allez, levez vous et venez de suite avec nous.

Nous nous mîmes à hurler et à pleurer tout en reculant : rien à faire. La main de M. Le Bezvoet était pareille à une tenaille, quand il nous prit le bras, et il n'était pas possible de fuir.

- Vous venez de bonne volonté ?

- Oui, oui, disons nous.

- Vous voilà enfin sages. Combien vous dois-je, Mademoiselle

- Rien, Monsieur l'abbé. Pauvres petits enfants, ne leur faites pas de mal. Comme ils sont mignons tous les deux.

Anastasie était sur le point de fondre en larmes à nous voir pleurer. L'abbé coupa court et nous chargea dans la voiture à quatre roues qu'il avait louée. Il grimpa comme un gendarme près de nous, et « yo », à Gwengamp, où nous arrivâmes vers minuit.

Il nous fut préparé un grog à la cuisine, et nous fûmes conduits au dortoir. Qui étaient « pignous » le lendemain, dans la cour de récréation, si ce n'étaient Jaffrenou et Le Roch, revenus dans leur cage.....

Institution Notre-Dame - Guingamp — Une Récréation

